

Note d'information fédérale

octobre 2004 - n° 152

1 Classement des clubs 2004

Les classements des clubs (général, féminin et masculin) ont été établis pour la saison 2004. En tête du classement général figurent les clubs suivants :

1. Régates Rémoises
2. Émulation Nautique de Bordeaux
3. Aviron Grenoblois et Cercle Nautique Verdunois

Les classements complets peuvent être consultés sur le site internet de la FFSA : Espace club > Classement des clubs.

2 Championnat du monde universitaire 2004

Organisé à Brive-la-Gaillarde du jeudi 2 au samedi 4 septembre, il s'est déroulé dans d'excellentes conditions, à la satisfaction générale et en présence le vendredi de Jean-François Lamour, Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Trois équipages français sont devenus champions du monde universitaire : le 4- femme, le 4- homme poids léger et le 8+ homme. Sur les douze bateaux français engagés, sept sont médaillés.

Plus de trente pays étaient représentés. Les résultats complets figurent sur le site internet de la FFSA ou dans l'Aviron magazine.

3 Évaluation et détection des rameurs - saison 2004/2005

Une évaluation des rameurs et rameuses est mise en place chaque année sous la responsabilité des cadres techniques, en liaison avec les présidents de ligues. Elle permet de détecter de jeunes talents, et fait partie du chemin de la sélection pour les équipes de France junior et senior. Elle est notamment un des critères utilisés pour désigner certains rameurs convoqués aux stages hivernaux.

Les modalités de cette évaluation et son calendrier sont indiqués sur le document ad hoc téléchargeable du site internet de la FFSA : Espace club > Évaluations fédérales.

4 Pôles France et espoirs

La liste des rameurs inscrits sur les Pôles France et espoirs pour la saison 2004/2005 peut être consultée sur le site internet de la FFSA : Les équipes de France > Les pôles aviron > Les athlètes des pôles.

5 Calendrier 2005 des régates

Pour figurer sur le calendrier des manifestations se déroulant sur le territoire national en 2005, les organisateurs doivent faire parvenir à la FFSA le formulaire de déclaration de régate avant le 26 novembre 2004. Ce formulaire est téléchargeable du site internet de la FFSA : Espace club > Calendriers > Calendrier de la FFSA.

Nous rappelons que l'inscription d'une régate au calendrier national est nécessaire pour l'instruction d'une demande d'autorisation de compétition sur le domaine public (décret n°55-1366, art. 4 du 18 oct 55, JO du 19 oct. 55) et pour les demandes d'arrêt de navigation auprès de VNF.

Les modifications en cours d'année concernant une régate déjà inscrite doivent être transmises à la FFSA afin de mettre à jour les calendriers qui figurent sur le site internet de la FFSA ou dans le magazine l'Aviron.

6 DVD Jeux Olympiques

Un DVD en langue anglaise des 14 finales des Jeux Olympique est mis en vente au tarif de 45 € par la société Newwave.

Tél. : 00 49 1805 6399283 office@newwave.de
Fax : 00 49 700 63919283 www.newwave.de

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
17 boulevard de la Marne
94736 Nogent sur Marne Cedex
www.avironfrance.asso.fr
e-mail : ffsa@avironfrance.asso.fr
Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75